

Affaires courantes

[Traduction]

RAPPEL AU RÈGLEMENT

RETRAIT D'UNE MOTION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Vous trouverez à la page 11 de notre *Feuilleton et Feuilleton des Avis* d'aujourd'hui la motion n° 10 que j'ai déposée le 1^{er} mai 1992 à la suite d'un différend que j'ai eu avec la présidente.

Étant donné la bonne conduite du député d'Edmonton-Nord et la direction exemplaire qu'il a, à mon avis, assurée à la bonne marche de nos travaux, je voudrais retirer cette motion en accord avec l'esprit qui règne aujourd'hui et aussi parce que ce sera dimanche la Saint-Valentin. Je lui souhaite une bonne journée.

[Français]

Mme le vice-président: Au nom de mon collègue d'Edmonton-Nord, qui a été membre de la Chambre et un des occupants du fauteuil pendant de nombreuses années, je remercie l'honorable député d'Ottawa—Vanier de sa gentillesse et je suis certaine que mon collègue voudra le faire dès son retour d'Edmonton.

(La motion est retirée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): Madame la Présidente, la pétition que je présente porte sur la violation des droits de la personne au Vietnam. Le gouvernement communiste vietnamien continue de brimer les droits fondamentaux de ses citoyens en procédant à des arrestations et à des détentions arbitraires sans procès, en censurant la presse et en refusant de reconnaître le droit à la libre association et de tenir des élections libres et démocratiques. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a emprisonné sans procès de nombreux prisonniers religieux et politiques.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de prendre les mesures les plus sévères possibles pour veiller à ce que le régime communiste vietnamien respecte les droits de la personne.

L'IMMIGRATION

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je désire présenter deux pétitions.

La première traite du projet de fermeture du bureau d'immigration de Surrey et de New Westminster. Les pétitionnaires font remarquer que les demandeurs du statut d'immigrant qui ont déjà versé 250 \$ pour déposer leur demande recevront de moins bons services. Ils signalent également que le transfert de 38 emplois au bureau du centre-ville de Vancouver entraînera une perte d'emplois à Surrey et à New Westminster de même qu'une plus forte concentration d'emplois dans le centre-ville déjà surpeuplé, où la vie est très chère.

Les pétitionnaires demandent au ministre de l'Emploi et de l'Immigration d'abandonner ce projet.

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): La deuxième pétition traite des projets de loi C-91 et C-22 qui ont véritablement anéanti notre industrie de fabrication de médicaments générique s. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à abroger ces deux lois.

LES PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première est signée par des habitants de Saskatoon qui s'inquiètent de l'imposition des pensions alimentaires pour enfants.

Les pétitionnaires signalent que le prélèvement de l'impôt sur le revenu sur les pensions alimentaires pour enfants rend la vie plus difficile aux parents qui reçoivent les pensions et mène souvent à l'appauvrissement des enfants après la rupture d'un mariage. Ils demandent au gouvernement de modifier le régime fiscal afin de mettre un terme à cette situation.

L'IMMIGRATION

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Madame la Présidente, la deuxième pétition concerne le projet du gouvernement fédéral de transférer les services d'Immigration Canada à un centre de traitement en Alberta, au lieu d'offrir ces services à la clientèle dans diverses localités d'un océan à l'autre.

Les pétitionnaires soulignent que, de bien des façons, cela présentera des inconvénients pour ceux qui se prévalent de ces services et que cela ralentira certainement leur prestation par le gouvernement canadien.

• (1210)

LE LOGEMENT

M. John Manley (Ottawa—Sud): Madame la Présidente, de nombreux électeurs de la circonscription d'Ottawa—Sud ont signé ma pétition et s'inquiètent de ce que le gouvernement a annoncé, dans son dernier budget, la fin du Programme fédéral des coopératives d'habitation. Ce programme a permis d'offrir des logements à un prix